

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 21 mars 1867

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (469r, 470v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 21 mars 1867, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45546>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mars 1867](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)

Lieu de destination 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé Sur l'affaire Jacquet. Godin se plaint que le rapport des experts ne soit pas en sa faveur. Il se demande si un procès en déchéance du brevet de rôti soi de Jacquet serait suspensif du jugement du tribunal de commerce de Vervins. Il lui demande de s'entendre avec Oudin-Leclère pour la suite à donner à l'affaire.

Mots-clés

[Appareils de cuisson](#), [Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)
Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Jacquet, François Alphonse](#)
- [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023
